



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE RURALE,
*en charge de l'agriculture,
de l'élevage et du développement forestier*

N° 707

/MAE

Le ministre

Papeete, le 26 MARS 2009

NOTE AUX IMPORTATEURS

Objet : Certificat pour les viandes bovines et produits à base de viande bovine des Pays-Bas.

P.J. : 1

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de trouver ci-joint le modèle de certificat sanitaire pour l'importation de viandes bovines et produits à base de viande bovine des Pays-Bas. Il vous est envoyé à titre d'information mais ne peut être utilisé en l'état.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric RIVETA